

JOURNAL MUNICIPAL DE



1^{er} semestre 2018

ETAT-CIVIL

DEUX « OUI » POUR UN NOM

Nos vœux de bonheur pour Johnny MIRAILLE et Laura BONTEMPS, unis le 02 octobre 2017.

LE COIN DU BONHEUR

Pour ce nouveau rendez-vous, deux petites filles et quatre petits garçons sont venus au monde. Nous leur souhaitons la bienvenue, ainsi qu'aux futurs bébés à venir et beaucoup de bonheur à ces heureux parents :

- Antoine ARSAC, né le 15 septembre 2017 à Montpellier
- Giuliano SABATIER, né le 05 octobre 2017 à Nîmes
- Eléna MARTINEZ SUBTIL, née le 06 novembre 2017 à Nîmes
- Sasha BORG AZZA, né le 13 novembre 2017 à Nîmes
- Tom ROUZIER, né le 05 janvier 2018 à Nîmes
- Phoebe FOISSEY, née le 13 mars 2018 à Nîmes

RUBRIQUE NECROLOGIQUE

Nous soutenons très sincèrement toutes celles et ceux qui sont dans la peine d'avoir vu partir un être qui leur est cher :

- Marie SCHNELLER née KHOUROUKHIAN, décédée le 11 décembre 2017
- Yves GARCIA, décédé le 02 janvier 2018
- Conception PEREZ SANCHEZ née GONZALEZ, décédée le 11 janvier 2018
- Sylvie ALLEMAND née ROUAYROUX, décédée le 25 janvier 2018
- Marie SAINT PIERRE née CATTOLA, décédée le 21 mars 2018
- Robert ROUSSEL, décédé le 28 mars 2018
- Mireille GILLES née GRAILLE, décédée le 04 avril 2018



NUMÉROS UTILES

Téléphone Mairie Mus : 04 66 35 04 60

www.mairie-mus.fr

Adresse e-mail : mairie.mus@wanadoo.fr

Police inter communautaire : 04 66 53 25 51

Communauté de Communes
Rhony Vistre Vidourle : 04 66 35 55 55

OURS

Journal municipal
de la commune de Mus (30)

*Directeur de la publication
et responsable de la rédaction*
M. Gérard DUPLAN

Secrétariat de rédaction
M. Frédéric AUSSEL

Dépôt légal :
Tirage 750 exemplaires

*Execution & impression : popcoms.net
06 07 82 80 45*

C

hères Mussoises, Chers Mussois,

Je m'adresse à vous pour la première fois depuis que je suis Maire et je n'en suis pas peu fier .

Comme chaque année, le vote du budget est toujours un moment important de la vie communale, coïncidant avec l'arrivée tant attendue du printemps et donc des beaux jours.

Dans un contexte financier contraint, du fait, entre autre, de la baisse des dotations de l'état, le budget 2018 a été voté en équilibre et adopté à la majorité.

Au sujet de l'urbanisme, il est à signaler l'avancement de la procédure de révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Le bilan de la concertation et l'arrêt du projet du PLU, ont été délibérés et votés à l'unanimité. Du fait de cette révision et de par de nombreuses divisions parcellaires, la population de Mus va sensiblement augmenter dans les prochaines années. Nous devons ainsi anticiper un agrandissement du groupe scolaire.

Un cabinet d'architecte sera choisi par appel d'offre. Des subventions seront sollicitées, au titre de la dotation d'équipements des territoires ruraux(DETR) et des fonds européens, à travers le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR). La vente de deux bâtiments municipaux anciens, désuets et inoccupés assurera le reste du financement. Ainsi aucun emprunt ne sera effectué.

En ce qui concerne le renforcement de la sécurité, vis-à-vis de la délinquance de proximité, la démarche « participation citoyenne » va se mettre en place, conformément à ce que j'avais souhaité. Dans cette optique, neuf référents de quartier seront formés par la gendarmerie. La signature de la convention entre Mr. Le Préfet, la Gendarmerie et le Maire devrait suivre d'ici quelques semaines.

Je ne voudrais pas terminer, sans souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants et remercier tous les acteurs de nos associations, qui n'hésitent pas à donner de leur temps pour animer notre village. Merci aussi à tous les employés municipaux et bien sûr à toute mon équipe municipale et mes adjoints qui s'investissent pour notre commune..

C'est avec plaisir que je vous retrouverai lors des futures animations estivales. D'ici là, je vous souhaite à toutes et à tous, un bel été. Profitez de cette période propice aux retrouvailles familiales et amicales autour de barbecues conviviaux, sans abus et en prenant toutes les précautions envers le risque incendie.



Gérard DUPLAN

Maire de Mus

ON EN PARLE SUR LA PLACE

■ Le budget communal :

Le CA 2017 adopté par 13 voix pour et 2 abstentions

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits en €	Recettes ou excédents en €	Dépenses ou déficits en €	Recettes ou excédents en €	Dépenses ou déficits en €	Recettes ou excédents en €
Résultats reportés	52 200.47	0,00	0,00	93 920.42	0,00	41 719.95
Opérations de l'exercice	32 401.51	59 072.98	685 944.99	687 428.09	0,00	28 154.57
TOTAUX	184 601.98	59 072.98	685 944.99	781 348.51	0,00	69 874.52
Résultats de clôture	0,00	-25 529.00	0,00	95 403.52	0,00	69 874.52
Budget supplémentaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0,00	-25 529.00	0,00	95 403.52	0,00	69 874.52

Le BP 2018 adopté par 14 voix pour et une abstention :

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à : 752 031 €

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à : 226 050 €

Vote du taux des trois taxes par 14 voix pour et une abstention :

TAXE	2017 (POUR MÉMOIRE) EN %	2018 EN %
TH	10,37	10,86
TFB	18,71	19,60
TFNB	91,44	95,79

ON EN PARLE SUR LA PLACE

■ Changement au Conseil Municipal :

Suite à la démission de Madame le Sénateur – Maire, Vivette LOPEZ, de son poste de Maire (Loi sur le non cumul des mandats), de nouvelles élections au sein du Conseil municipal ont eu lieu. Ont été élus :

Monsieur Gérard DUPLAN : Maire

Madame Valérie COSTE : 1^{ère} Adjointe en charge des finances et des écoles

Madame Marlène ROSE : 2^{ème} Adjointe en charge des affaires sociales et de la bibliothèque

Monsieur Jean-Louis BLANC : 3^{ème} Adjoint en charge de l'Urbanisme

Madame le Sénateur, Vivette LOPEZ, reste conseillère municipale..

■ Association multisports Mussoise :

L'association propose différentes activités le mercredi soir le tennis de table de 18h30 jusqu'à 21h30 à la salle Mus Art'D.

Le jeudi soir à 18h30 la course à pieds, le vendredi soir à partir de 18h la pétanque, au boulodrome devant l'école. La pétanque reprend à partir du mois de Mai

Et un dimanche par mois, une randonnée pédestre pour tous.

Nous vous rappelons que la cotisation annuelle est de 20 € alors rejoignez-Nous !!! Coordonnées : Mr Alcon Gilles 06 27 30 48 94



■ Borne de recharge pour voitures électriques ça fonctionne !



Le conseil municipal, dans son ensemble, a opté pour l'implantation d'une borne de recharge électrique pour les automobiles fonctionnant avec cette énergie .Elle permettra non seulement aux habitants de MUS d'avoir une solution pour recharger leur véhicule, mais également, d'une manière plus large, à l'ensemble des véhicules alentours. Ceci participe à l'amélioration, dans le temps, de notre cadre de vie.

Ce dispositif est financé en intégralité par l' ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie) et le SMEG (Syndicat Mixte d'Electrification du Gard) pour environ 12 000€. Reste à charge pour la commune un forfait de 720€ /an pour la maintenance.

149 bornes ont été installées dans le Gard, espacées chacune de 30km maximum, afin de permettre un maillage optimal. Notre borne se situe Avenue du puits vieux à l'entrée du village.

■ Poste électrique Muscat/soleil levant/sentier des combes

La puissance électrique du transformateur de ce quartier n'était plus suffisante, après avoir pris auprès du fournisseur d'énergie les renseignements, la municipalité a décidé de procéder à son changement par un plus puissant. Son implantation est située en bas du sentier des combes.

Mais son coût étant trop important pour les finances de la commune, la municipalité a sollicité le SMEG (Syndicat Mixte d'Electrification du Gard), au travers des crédits FACE (crédits dédiés à certaines communes rurales). La commune a pu ainsi bénéficier de 80% de subvention sur une enveloppe globale de 140000€. Le reste à charge de la commune étant de 28000€.



■ Avancement de la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme)

1) La loi Grenelle II de l'environnement du 12 juillet 2010 qui oblige à prendre en compte de nouveaux objectifs en matière de développement durable.

2) La loi ALUR du 4 mars 2014 dont l'objectif est de favoriser le logement social, de diversifier l'offre de logement et de densifier les parties agglomérées, c'est à dire « combler les dents creuses ».

3) Le PPRI (Plan de Préventions du Risque Inondation).

Le préfet a approuvé le PPRI qui touche une petite partie au sud de la commune.

4) Le schéma de de Cohérence Territoriale du Sud du Gard (SCOT Sud Gard).

Ce schéma, dont la deuxième version est en cours, regroupe 80 communes. Les PLU en cours de révision ou d'élaboration doivent se référer au schéma de cohérence territoriale.

LE DÉROULEMENT DE LA RÉVISION DU DÉBUT JUSQU'À FIN MARS :

Voici résumé le déroulement de la révision de ce PLU. Un cabinet spécialisé a été choisi. Ce cabinet depuis 4 ans a effectué un état des lieux et un diagnostic communal qui ont permis d'élaborer le Plan d'Aménagement de Développement Durable (PADD) avec les élus. La phase suivante a été consacrée au zonage et à la rédaction du règlement.

Il y a eu ensuite des réunions publiques pour exposer l'avancement de cette révision et recueillir les doléances des habitants.

Des réunions avec les Personnes Publiques Associées (PPA) qui sont la préfecture du Gard, la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) ont également été organisées.

Ces réunions étant des obligations légales.

La DREAL a émis un avis favorable au terme des deux mois incompressibles d'instruction.

Le passage du dossier en conseil municipal (Délibération à l'unanimité) a eu lieu fin mars. Il tire donc le bilan de la concertation et arrête le projet de PLU.

Le dossier est envoyé ensuite à l'ensemble des PPA pour consultation pendant 3 mois.

Après réception de l'ensemble des avis émis, la commune formule des éléments de réponse.

Les avis émis ainsi que les éléments de réponse de la mairie sont joints au dossier de PLU pour être soumis à l'enquête publique de deux mois (1 mois + 1 mois pour le rapport du commissaire enquêteur).

A l'issue de l'enquête publique, le dossier est éventuellement modifié pour tenir compte de l'avis des PPA et des résultats de l'enquête publique.

Le dossier peut repasser devant le conseil municipal pour être approuvé.

■ Démarche « Participation citoyenne »

Monsieur Le Maire, Gérard DUPLAN, avait émis le souhait de mettre en place cette démarche. Une réunion publique d'information fut donc organisée avec les élus et les représentants de la gendarmerie, le Capitaine Pucheux de la gendarmerie de Vauvert et l'adjudant-chef Clad de la gendarmerie d'Aimargues. Beaucoup de monde à cette réunion avec une salle du conseil comble et beaucoup d'échanges avec les représentants de la loi.

Qu'est-ce que la démarche participation citoyenne ?

Cette démarche consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement.

Les principaux objectifs de la démarche :

- *Etablir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique.
- *Accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation.
- *Renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinage.

Et dans les faits ?

Le concept s'appuie sur les habitants référents volontaires d'un quartier, lotissement, village, qui alertent les forces de l'ordre de tout évènement suspect ou de nature à troubler la sécurité des biens et dont ils seraient témoins. Ce volontariat est contractualisé par la signature d'une charte d'engagement stipulant les droits et devoirs des citoyens volontaires, dont l'action ne peut en aucun cas porter atteinte au droit et libertés individuelles.

Pour la commune de MUS, 17 personnes se sont déjà portées volontaires. Le conseil municipal a délibéré favorablement dans sa majorité en attendant la signature de la convention.

■ Chats errants

Les chats errants sont, comme dans beaucoup de communes, en prolifération. Mme Maillard, habitant MUS a contacté la Mairie pour soumettre son projet de stérilisation de ces animaux, qui pour beaucoup, nous sont chers.

En effet, cette dame fait partie de l'association « Chats grain d'amour » basée à Aigues Vives. La base de ce projet est une convention signée par le Maire, les associations « Chats grain d'amour » et « 30 millions d'amis » ainsi que par le vétérinaire partenaire de ce projet, et qui permet à l'association « Chats grain d'amour » de

capturer les chats pour les amener au vétérinaire pour leur stérilisation.

Les frais de stérilisation sont pris en charge, quant à eux par l'association « 30 millions d'amis ». L'association « Chats grain d'amour » se chargeant de ramener les chats sur le lieu de leur capture.

A aujourd'hui, une cinquantaine de chats est stérilisé grâce au travail de Mme Maillard et son association « Chats grain d'amour ».

Un grand merci à cette dame pour le travail accompli et son amour des chats.

■ Au gré des sens : nouvelle épicerie fine

Après une préparation de plusieurs mois, la Mussoise Cathy a ouvert depuis le 3 avril une épicerie fine, dans l'esprit de travailler en circuit court et sans retrouver des produits de grande surface...

« Au gré des sens » zone du Vigne, non loin du Collège de Calvisson, est un commerce agréable, aéré, dans lequel un accueil sympathique vous y attend et où vous trouverez principalement des produits locaux allant de l'apéritif au plat principal, des sucreries, des vins, de la viande, du fromage, de la charcuterie... Tous les produits nécessaires pour dresser une bonne table !

ON EN PARLE SUR LA PLACE

■ Chemin piétonnier : croisement rue du temple / rue du domaine

Tous les 2 ans, aux titres des amendes de police, les communes peuvent bénéficier de subventions pour accomplir des travaux d'aménagement de sécurité routière.

Étant éligible cette année, nous avons demandé une subvention pour effectuer le chemin piétonnier remontant du carrefour de la rue du Temple et de la rue du Domaine vers l'école. Cette subvention a couvert les travaux pour un montant de 8000 €.

Cette mise en sécurité est particulièrement appréciée par les parents et enfants de l'école mais aussi par toutes les personnes empruntant cette voie.

■ Journée du Terroir mars 2018 :

Suite à cette première Journée du Terroir à Mus qui fut un grand succès, toute l'équipe du Comité Des Fêtes de Mus tient à remercier l'ensemble des producteurs et artisans qui sont venu exposer le fruit de leur travail. Nous tenons aussi à remercier toutes les nombreuses personnes venues de Mus et des villages aux alentours, passer une agréable journée, en prenant le temps et en profitant des tables à disposition pour se restaurer en famille ou entre amis.

Grâce à vous tous, la journée du terroir a été une immense réussite.

Merci à France Bleu Gard Lozère et au Midi Libre.

Merci à la mairie de Mus et son équipe et à très bientôt pour une prochaine édition ?

■ Vide grenier le dimanche 3 juin 2018 :

Le dimanche 3 juin 2018, dès 6 heures, la Diane mussoise organise son traditionnel vide grenier. Tous les chineurs et les amateurs de brocante ont rendez-vous dans le cadre champêtre et ombragé du bouaou et du Mazet de Zozo.

Les visiteurs pourront se restaurer aux deux buvettes et participer ainsi à ce joli moment de convivialité.



Réservation pour les exposants au 06 43 33 06 61

■ Nîmes Olympique

Notre jeune concitoyen, Clément DEPRES, joueur professionnel à Nîmes Olympique vient de gagner l'accession à la première division de football avec son équipe. Nous lui souhaitons encore beaucoup de succès.



■ Ecole les Amandiers :

Le vendredi 6 avril a eu lieu le **grand cross de l'école de Mus** où les enfants ont donné du meilleur d'eux-mêmes. On pouvait entendre le cri des enfants qui encourageaient les coureurs. L'après-midi s'est terminé par un goûter partagé entre les enfants.

Un diplôme a été remis à chaque enfant pour les féliciter de leur course !



ASSOCIATIONS

■ Association des Parents d'Elèves information :

En octobre 2017, a été organisé **un vide grenier** par l'Association des Parents d'Elèves (APE) en collaboration avec «Terre des Enfants». Le soleil n'était pas au RDV mais, une soixantaine d'exposants étaient présents, les connaisseurs et autres flâneurs ont pu faire de bonnes affaires, et profiter d'un concert de rock du groupe «The Back Hurts».

Ensuite, L'APE a organisé **un marché de Noël** qui a ravi petits et grands.

Cette année encore, les enfants ont eu la possibilité de jouer dans un grand toboggan gonflable. Tous les enfants présents ont adoré monter, descendre, monter, descendre, monter, descendre... Ils s'y sont amusés des heures durant.

Il y avait même la possibilité cette année de faire un tour sur un âne!

De nombreux exposants ont donné à ce marché de Noël ambiance, choix, couleurs et gaieté.

Nous les remercions encore aujourd'hui pour leur présence.

De nombreuses entreprises ont donné des lots pour la grande tombola organisée en fin de journée. Nous les remercions encore aujourd'hui pour leur générosité.

Votre APE proposait à la vente crêpes, tartiflette, boissons, photos avec le père Noël...

De nombreux enfants étaient très heureux de le rencontrer cette année encore et n'ont pas hésité à se confier à lui.

Votre APE vous remercie d'être venus nombreux. Les bénéfices réalisés à chaque événement serviront à aider les maîtresses dans leur projet pédagogique.

Quelques jours plus tard, **le Père Noël est allé dans chaque classe**. Chaque maîtresse a alors reçu le cadeau qu'elle avait commandé pour sa classe.

ASSOCIATIONS

■ Carnaval 2018 :

Le carnaval de Mus organisé par l'association des parents d'élèves (APE) Les P'tites Amandes, a eu lieu lundi 30 avril, reporté une première fois pour temps incertain !

Après plusieurs mois de préparation un magnifique char a été réalisé sur le thème de la nature, avec l'aide des enfants de l'école. Sur celui-ci présidaient, un magnifique flamant rose, une abeille, des hérissons, un renard et un aigle royal.

Au départ du défilé, une boissons et des sachets de confettis ont été offerts aux enfants. Malgré le temps menaçant, les familles ont répondu présent.

L'arrivée du défilé était dans les arènes de Mus, où buvette et tapas nous attendaient.

Un concours de déguisement a également eut lieu où une cinquantaine d'enfants ont répondu présent.

Nous avions des abeilles, des elfes, beaucoup de coccinelles, des tortues, des animaux sauvages... tous les enfants étaient beaux dans leurs déguisements.

Le jury a eu du mal à donner son jugement !

Les grands gagnants ont été : Aaron, Elie, Gaia, Bastien, Alexandre et Annae, Alicia et Mahé.

Les quelques gouttes de pluie n'ont pas empêché la bonne humeur générale et surtout un bon moment de bonheur.



Et nous terminerons l'année scolaire, bien évidemment par la grande fête de l'école avec kermesse, spectacle de l'école et paella. On vous donne rendez-vous le vendredi 15 juin !!!

ON EN PARLE SUR LA PLACE

■ Zéro PHYTO, Quoi de neuf en 2018 ?

Bien qu'il n'y ait eu aucun pesticide en 2017 utilisé sur la commune, on formalise en 2018 en élaborant, avec l'aide du syndicat des nappes Vistrenque Costière, un cahier des charges qui définit les méthodes alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires.



- Une demande de subvention a également été demandée à l'agence de l'eau pour compléter l'outillage mécanique (méthode alternative)
- Le personnel technique a suivi une formation « jardin sec »
- Le 30 mai, une balade dans les rues de MUS « à la rencontre des mauvaises herbes » avec un botaniste sera organisée par le syndicat des nappes
- Prochainement un dossier sera déposé pour l'obtention label terre saine qui représente le niveau d'engagement le plus haut A suivre



■ Travaux d'embellissement du village

Indépendamment des travaux d'entretien dans divers domaines comme la plomberie, la maçonnerie, l'électricité et les espaces verts, l'équipe du service technique œuvre régulièrement pour embellir le village.

Voici quelques-unes de leurs réalisations.



Plantation dans jardinière avec paillage + gravier pour éviter les mauvaises herbes



De gauche à droite : Mikael, Brice, Christian

Aménagement d'un lieu public : Construction d'une arche pour supporter des plantes grimpantes. (Un banc en pierre sera installé prochainement)



ON EN PARLE SUR LA PLACE

■ Travaux mise en conformité électricité du Bouau :

Le réseau électrique est vétuste et ne répond plus au besoin, notamment lors de la fête votive.

C'est la société SPEED ELEC, entreprise Mussoise qui a été retenue pour effectuer ces travaux pour un montant de 9567 HT (1ère tranche 2018). Le service technique de Mus sera aussi de la partie puisqu'il aura en charge la réalisation des tranchées.

■ Les obligations légales de débroussaillage (OLD) :

Enjeux, objectifs :

Les OLD sont un des outils de prévention des feux de forêt, ces obligations permettent de réduire les broussailles à proximité des habitations, et permettent aux secours d'accéder plus facilement.

• Qui est concerné ?

Tous les propriétaires qui possèdent une propriété située à l'intérieur ou à moins de 200 mètres d'un massif forestier. Il s'agit de débroussailler sur un rayon de 50 mètres autour de sa propriété et de mettre les arbres à distance à 3 m les uns des autres. (en éliminant certains sujets si besoin) Les arbres doivent être élagués à 2 mètres de hauteur.

• Quelles sont les sanctions ?

La première est administrative et relève de la compétence du maire : mise en demeure d'exécuter les travaux, suivi, en cas de non-respect les travaux sont faits d'office à la charge du propriétaire.

La seconde voie est de nature pénale : c'est une amende de 4ème classe (timbre amende de 135€). Le non-respect d'une mise en demeure du maire est un délit passible d'une amende maximum de 30€ par m² non débroussaillé.

RAPPEL : Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit, en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

■ Erreurs dans le tri sélectif :

En janvier dernier, 30% du contenu des bacs de tri sélectif étaient constitués d'erreurs de tri. Ces erreurs coûtent cher aux habitants du territoire puisque ces déchets sont traités deux fois : ils sont acheminés vers le centre de tri puis transportés vers l'incinérateur. C'est pour cela que des actions de prévention sont mises en place pour les réduire.

Si une erreur est identifiée dans votre bac, l'équipe de collecte est chargée d'y apposer un scotch précisant : « erreur de tri ». Il vous suffit alors de retirer l'erreur du bac pour que celui-ci soit collecté normalement.

Pour plus d'informations, reportez-vous à l'étiquette située sur votre bac ou rendez-vous sur le site internet de la Communauté de Communes : www.ccrvv.fr ou au 04 66 35 55 55

■ Semaine bleue

GOÛTER SPECTACLE : Le samedi 7 octobre 2017 à l'occasion de la semaine bleue, le CCAS a offert aux aînés une après-midi festive, 70 convives étaient présents.

Lors de son discours de bienvenue Mme Marlène ROSE énuméra les actions du CCAS et conclut que « l'importante participation des séniors aux différentes activités montre que le lien social existe ». TIBO assura le spectacle, avec son répertoire très large de chansons françaises, son show d'imitation et surtout son humour. Ensuite, les séniors ont savouré les délicieux gâteaux confectionnés par notre boulanger. TIBO entraîna les plus vaillants sur la piste de danse. Ce fut un très beau moment de convivialité.



■ Octobre ROSE

MARCHE A PIEDS : Dimanche 22 octobre 2017, Les CCAS et Clubs de sport de Mus et Aigues-Vives se sont associés pour organiser une marche pédestre au profit du dépistage du cancer du sein. Ils étaient plus de cent participants au départ de Mus à rallier le village d'Aigues-Vives pour rejoindre une trentaine de marcheurs et commencer la balade de 7km à travers la garrigue, vêtus pour la majorité d'un tee-shirt rose.

Sur la place de MUS, Mme ROUZIERES présidente du comité féminin du Gard pour la prévention et le dépistage des cancers tenait un stand d'information.

Au retour des marcheurs, les membres de la « gymnastique sénior » sous la houlette de leur professeur MANON ont dansé la zumba. Une Banderole humaine « oui au dépistage » s'est formée devant la mairie suivi d'un lâcher de ballons roses et du pot de l'amitié.



■ Remise du chèque

Le vendredi 5 décembre 2017, les différents acteurs de l'opération « Octobre Rose » étaient conviés dans la salle du conseil de la mairie de MUS pour la remise de chèque de la collecte. Mr Gérard DUPLAN maire de MUS, Mr Jacky REY maire d'Aigues-vives, les deux adjointes aux affaires sociales Marlène ROSE et Mireille AUDIBERT organisatrices de cette journée recevaient Mme ROUZIERES Présidente du Comité Féminin du Gard, pour lui remettre un chèque de 900 euros.



Ce chèque sera adressé à l'institut Gustave Roussy à VILLEJUIF. Un grand merci aux commerçants, aux bénévoles, aux marcheurs, aux habitants des deux villages qui ont participé à cette opération.

■ Dépistage des cancers : un taux de participation insuffisant !

Le cancer du sein reste le 1^{er} cancer chez la femme, le cancer colorectal reste le 2^{ème} chez la femme et le 3^{ème} cancer chez l'homme.

L'association en charge de ce dépistage, Gard Lozère Dépistage, ne cesse de se mobiliser afin d'inciter les habitants du Gard et de la Lozère, âgés de 50 à 74 ans à se faire dépister tous les 2 ans. Néanmoins le taux de dépistage pour ces cancers reste trop bas et particulièrement à MUS où le taux est de 13 % pourtant le cancer colorectal, guérit dans 9 cas sur 10, s'il est détecté suffisamment tôt.

Concernant le cancer du sein la participation des habitantes de MUS est de 37 % alors que les statistiques montrent que près d'une femme sur huit sera concernée au cours de sa vie.

Aujourd'hui le dépistage est une arme efficace contre ces 2 cancers. Détectés à un stade précoce, ils guérissent dans 90 % des cas avec des traitements moins agressifs, moins mutilants ou entraînant moins de séquelles.

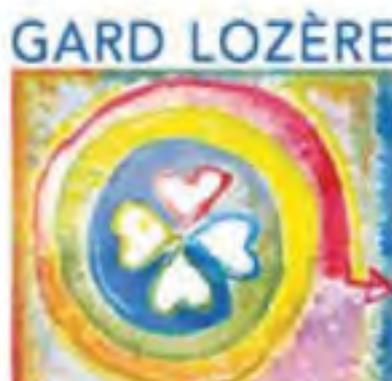
Il est donc nécessaire de poursuivre la mobilisation et l'information des Gardois, comme celle de l'ensemble des acteurs de santé.

Pour plus de renseignements, contactez Gard Lozère Dépistage :

N° Vert 0800 801 301

ou

www.gard-lozere-depistage.com



■ Colis de Noël

Au moment des fêtes de fin d'année, le CCAS offre un colis de Noël à toutes les personnes de plus de 70 ans, résidant dans la commune, un colis gourmand constitué de bons produits présentés cette année dans un sac en feutrine pour les personnes seules et une valisette rouge pour les couples.

Les membres du CCAS se sont chargés de la distribution. C'est l'occasion de prendre des nouvelles et parfois d'échanger le temps d'un café. Les personnes isolées sur le plan familial sont particulièrement sensibles à ce geste.



■ Repas des Aînés

Le samedi 2 décembre a eu lieu à la salle Mus Art'D le traditionnel repas de Noël des Aînés, organisé par le CCAS de la commune. 88 convives étaient présents.

Mr le Maire Gérard DUPLAN dans son discours de bienvenue fit remarquer que cette année : « le record du nombre de convives était battu », l'adjointe aux affaires sociales Mme Marlène ROSE et les membres du CCAS souhaitèrent aux invités de bonnes fêtes de fin d'année. Le traiteur la « Toque Gourmande » d'Uchaud servit l'apéritif alors que le groupe musical « Papillon de nuit » rendait hommage à Johnny Halliday.

Le délicieux repas se déroula comme toujours dans la bonne humeur. Sur la piste de danse les plus courageux enchaînaient : madison, tango, twist... les autres discutaient et profitaient de ce moment de retrouvailles. Convivialité et amitié ont été partagées.

Rendez-vous est pris pour d'autres manifestations.



■ Visite du Père Noël chez les séniors

De passage à l'école des Amandiers, le père Noël a fait une halte dans la salle Mus Art'D, à la grande surprise des seniors en plein cours de gymnastique.

Cela valait bien une photo.

Nous rappelons que nous avons 18 inscrits et que pour cette année 2017/2018, les cours ont été financés par la « conférence des financeurs ».

Contact Mairie : Marlène ROSE



■ Mutuelle «Santé communale»

Le 22 février 2018, les Adjointes aux affaires sociales des 10 communes de la Communauté de Communes Rhony Vistre Vidourle se sont réunies autour de Mme CALISTRI, correspondante du cabinet MUTEO pour faire le point sur la mutuelle : « La Santé Communale » MIEL.

Le bilan pour l'année 2017 est positif et les adhérents sont satisfaits du fonctionnement.

Le nombre de foyers adhérents pour les 10 communes est de 706 dont 51 pour la commune de MUS. Cette mutuelle est ouverte aux actifs, retraités, commerçants, artisans, professions libérales, étudiants, aux personnes en recherche d'emploi

Pour les permanences vous pouvez contacter Mme Carole CALISTRI tél. 06.83.12.69.08 ou le cabinet MUTEO Tél. 04.66.22.76.69 qui vous donneront un rendez-vous. La documentation et les tarifs sont disponibles au secrétariat de la Mairie.



BIBLIOTHÈQUE

■ Exposition à la «Petite faune de nos garrigues»

Mardi 17 octobre 2017, 2 classes de l'école des Amandiers sont venues visiter l'exposition photos « la petite faune de nos garrigues » et écouter les commentaires de Mr DOUARD Olivier photographe naturaliste et membre de l'association AVEC d'Aigues-Vives.



Des photographies de la faune locale, un cadre avec un gros papillon, une magnifique araignée, un appareil avec un objectif impressionnant pour photographier les oiseaux, insectes, batraciens ... tout était réuni pour éveiller la curiosité des enfants.

Quel beau moment de partage et d'échange une vraie leçon de sensibilisation à la nature dont se souviendront les enfants.

Cette exposition qui s'est tenue du 12 octobre au 3 novembre 2017 a connu un vif succès.

■ Nouveautés

En novembre 2017 et mai 2018, la bibliothèque municipale s'est enrichie de 80 nouveaux livres. Nos bibliothécaires ont travaillé d'arrache-pied pour les mettre rapidement en service et satisfaire les lecteurs assidus.

Le 07 Mars 2018 le bibliobus de la Direction du Livre et de la Lecture était de passage pour le renouvellement du prêt de livres. La bibliothèque a de plus en plus d'adhérents, n'hésitez pas à venir choisir un livre. L'inscription est gratuite. Nous remercions les nombreux donateurs.

Il est bon de prendre un livre et de s'installer confortablement pour voyager à travers les pages...

Heures d'ouverture :

Lundi de 13h30 à 16h30

Mardi et Jeudi
de 9h00 à 12h00

et de 13h30 à 16h30

Mercredi de 9h00 à 12h00

Vendredi de 10h00 à 12h00



■ La boîte à histoires de Noël

Samedi 16 décembre la bibliothèque de Mus recevait la conteuse Mathilde de Lapeyre, une quinzaine de personnes, enfants accompagnés de leurs parents prirent place, face au décor

Devant son paravent noir parsemé d'étoiles scintillantes, assise sur une petite chaise, vêtue aux couleurs de Noël, Mathilde ouvrit sa boîte magique et fit choisir aux enfants les objets qui lui ont servi pour raconter les histoires de Noël.

Au fur et à mesure sont sortis de la boîte : un sapin de Noël, une poule, un flocon de neige Très attentifs, les enfants ont participé à ces histoires, à leur magie et à leur dimension onirique. Une bien, belle manière d'attendre Noël.



BIBLIOTHÈQUE

■ Ateliers créatifs

Les ateliers créatifs ont affiché complet. Ce sont les vacances de février, nous sommes en période de carnaval, c'est le moment pour se déguiser voire se masquer, la bibliothèque a proposé aux enfants de customiser des « loups ».

Brigitte et Dominique ont expliqué aux enfants le déroulement de la séance : peinture, choix des plumes, paillettes, strass, collage au pistolet. Puis tout ce petit monde s'est mis au travail en donnant libre cours à son imagination sous l'œil vigilant des animatrices. La séance terminée, les enfants montrèrent avec fierté leur « chef d'œuvre » à leurs parents. Les voilà parés pour le carnaval.

Pendant les vacances du mois d'Avril se fut l'atelier créatif : « Fête des mères », confection d'un cœur avec des boutons de toutes tailles et de toutes couleurs qui eut autant de succès. De beaux moments de création et d'amusement.



■ Printemps des poètes

Dans le cadre du printemps des poètes, le jeudi 15 mars, l'équipe de la bibliothèque recevait, les seniors, les enfants de l'école des Amandiers et la romancière Marie Kocajda-Tanguy.

Les élèves de Mme Julien récitèrent des poésies apprises en classe puis ceux de Mme WHOREL ont présenté leur création qui ne manquaient pas d'humour devant un public enthousiaste et pas avare d'applaudissements.

Mme Marie Kocajda-Tanguy, également auteure d'albums illustrés pour les enfants a lu des histoires de Camargue.

Après la distribution de bonbons nos poètes en herbe sont repartis satisfaits de leur prestation.

Pour clôturer cet après-midi culturelle, nos seniors écoutèrent avec plaisir les explications passionnantes de la romancière.

La séance de dédicace s'est terminée comme de coutume par le pot de l'amitié.



■ Alphonse Daudet : entre Gard et Essonne

Le jeudi 12 avril 2018, malgré une pluie incessante, 26 personnes s'étaient déplacées à la bibliothèque pour la conférence sur Alphonse Daudet animée par Mr Jean-Pierre Vinchon.



Ce dernier, à l'aide d'un diaporama nous présenta la vie d'Alphonse Daudet « entre Gard et Essonne », ses résidences en régions parisiennes, sa famille, son mariage, ses amis écrivains, poètes, musiciens. Les images se sont succédées, le public fut séduit.

La dédicace par Mr Vinchon d'une brochure sur Alphonse Daudet et le verre de l'amitié ont clôturé cette sympathique après-midi.

AU QUOTIDIEN

■ Prévention canicule : les bons gestes

Limiter l'augmentation de température de l'habitation en fermant les volets et les rideaux, en provoquant des courants d'air, en évitant d'utiliser des appareils électriques chauffants ;

→ Eviter les expositions liées à la chaleur en s'abstenant de sortir aux heures les plus chaudes (entre 11 heures et 21 heures), en passant au moins 2 à 3 heures par jour dans un endroit frais voire climatisé (cinéma, grands magasins, etc.), en portant des vêtements légers de couleur claire ;

→ Eviter les activités qui nécessitent des dépenses d'énergie importantes comme les courses, le jardinage, le bricolage, le sport, etc. ;

→ Se rafraîchir régulièrement en se mouillant la peau avec des linges humides, en utilisant des vaporisateurs, en prenant des douches fraîches ;

→ S'hydrater en buvant 1,5 litre d'eau par jour et en buvant, en plus, d'autres boissons comme le thé, le café, les soupes froides, les sorbets, les jus de fruits ;

→ Manger, bien s'alimenter pour compenser les pertes en eau et en sel notamment.

En cas de problème, alerter ou faire alerter les secours : service médical, Samu (15), pompiers (18) ou le (112) depuis un portable.

En période de canicule,
quels sont les bons gestes ?



ATTENTION
Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte,
si j'ai un bébé ou si j'ai une personne âgée.
Si je prends des médicaments : je demande conseil
à mon médecin ou à mon pharmacien.

À VOS AGENDAS

■ Bibliothèque

Le 25 septembre 2018 atelier santé sur la prévention et le dépistage des cancers organisé par le Comité Féminin du Gard.

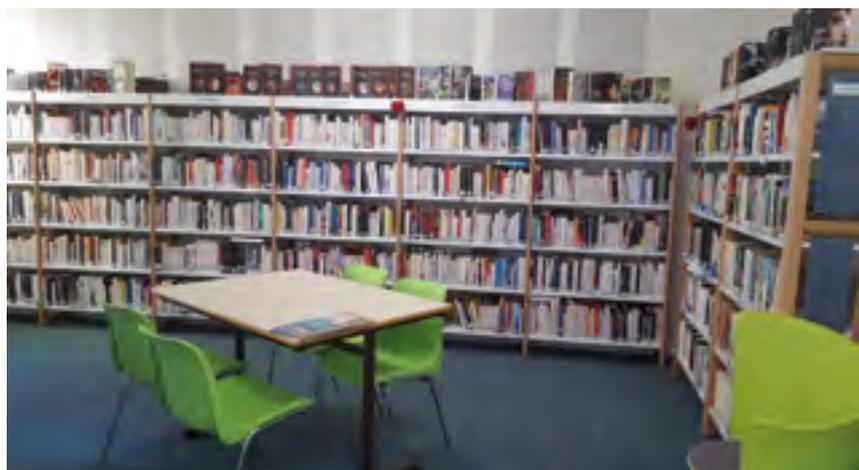
Exposition artisanale traditionnelle Malgache du 4 au 31 octobre 2018

Diaporama « visage de Madagascar » le Mardi 9 octobre 2018 proposé par

Mr Florian GRACIA (terre des enfants).

Exposition « centenaire guerre 14-18 » le 11 novembre 2018 après la cérémonie dans la salle du conseil municipal et du 12 au 22/11/2018 à la bibliothèque ou une conférence est prévue.

Cet automne l'écrivain Mr René Barral dédicacera en avant-première son roman : « la lettre à Emilie »



À VOS AGENDAS

■ Séniors

Sortie des séniors pour les plus de 60 ans le mardi 12 juin 2018 à l'abbaye de Fontfroide et terra vinéa sur inscription.

Dans le cadre de la semaine bleue, goûter-spectacle pour les plus de 60 ans le samedi 13 octobre 2018 à 14h00 avec le duo PLAY : Alain RUBIO et Johann GIRODIER chanteur et humoriste salle Mus Art'D (sur inscription).

Repas des aînés pour les plus de 65 ans le samedi 15 décembre 2018 avec le duo « Baccara » et le traiteur la « Toque gourmande » (sur inscription).

■ Octobre ROSE

Rendez-vous le dimanche 21 octobre 2018 sur la place de la Mairie pour la deuxième édition de la marche pédestre au profit du dépistage du cancer du sein. Le programme vous sera communiqué en temps utile.

■ Fête du 14 juillet 2018

10h – jeux pour les enfants anime par la jeunesse mussoise

11h 30 – Abrivado manade Arlatenco

13h apéritif musical Dj's Andreo, Bastien P, Florent M et Giombetti

Restauration sur place : boulangerie Duranton

18h – Bandido manade Arlatenco

19h – Apéritif musical Dj's Andreo, Bastien P, Florent M et Giombetti

20h30 – Repas sur la place Traiteur la Table des Marchands (réservation bar)

22h – Retraite aux flambeaux – lampions à prendre à la mairie

22h30 – Feux d'artifice au Château d'eau

23h – Bal sur la place Dj's Andreo et Bastien P

■ Fête votive du 20 au 21 juillet 2018

VENDREDI 20 JUILLET

12h Festival Abrivado Arlatenco/Robert H

13h Apéritif Musical Dj's Andreo, Bastien P

18h Festival Arlatenco / Robert H

19h Apéro Gipsy Estrellas

21h30 Festival Arlatenco/Robert H

23h Bal Musical AZIZ et GEOFFREY

RANCOUNNAIRE

SAMEDI 21 JUILLET

9h Déjeuner aux près offert par les artisans

10h Jeux de Gardians

11h30 Abrivado longue Manade Arlatenco

12h Abrivado Manade Robert H

13h Apéritif Musical DJ TOTOFF

18h Festival Arlatenco/Robert H

19h Apéritif Musical avec Gipsy Estrellas avec danseuse

21h30 Taureaux piscine

23h Bal Musical avec ANDREO & BASTIEN P

DIMANCHE 22 JUILLET

JOURNÉE ANIMÉE PAR PENA OCCITANE

9h Déjeuner aux près offert par la municipalité

10h Ferrade

11h30 Abrivado longue Arlatenco

12h Abrivado manade Devaux

12h30 Apéritif musical avec la Peña +

Brasucade offerte par la jeunesse

14h Apéro Mix avec GEOFFREY

RANCOUNNAIRE

18h Festival D'abrivado Arlatenco / Devaux / Robert H

19h Apéritif PAUSE CAFÉ

21h Festival D'abrivado Arlatenco/Devaux /

Robert H

23h Bal avec PIERRICK MENRAS, AZIZ,

ANDREO & BASTIEN P